

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 06 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Étaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Yves HINAULT, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Hubert HILLION), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST) Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Messieurs Christian KERAUTRET (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-82 **SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2022**

Rapporteur : Monsieur Eric TOULGOAT, Adjoint à la Vie Sportive, Associative et Culturelle

Le 08 mars 2022, nous avons voté les demandes de subventions sollicitées par les associations langueusiennes et/ou établissements extérieurs.

Je vous propose, d'une part de vous prononcer sur une nouvelle demande de subvention pour une manifestation sportive à venir et, d'autre part, sur l'octroi d'une aide financière pour l'implication d'une association aux activités de l'Accueil de loisirs municipal.

CLUB CYCLISTE LANGUEUSIEN

Cette association coorganise, avec l'autre club de vélo local (l'Amicale Cycliste Langueusienne), une course cycliste tous les ans. L'édition 2022, aura lieu le 02 octobre prochain.

Au regard de cette grande manifestation, qui génère un dynamisme important sur notre territoire, je vous propose d'accéder à leur demande de soutien financier pour l'organisation de cette belle fête sportive, en votant une somme de 1 750 €, comme les années précédentes.

LANGUEUX BASKET CLUB

L'association intervient auprès de l'accueil de loisirs en proposant des séances de basket-ball. Pour 2021, une initiation de 03h00 par semaine, pendant 28 semaines, a été proposée aux jeunes langueusiens.

Le taux horaire pour ce type de prestation est fixé à 15 €.

Aussi, je vous propose de voter une subvention pour cette association de 1 260 € (3h x 28 s x 15€).

Aussi, au regard de ces éléments, **je vous propose** :

- ⇒ de vous prononcer favorablement sur les propositions de subventions ci-dessus,
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

